L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, MARDI, 4 FEVRIER 1872. Neuvième Année—Vol. XLV.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 4 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Nash & Hodgson, à l'angle des rues Villeré et Toulouse—Meubles, installations de buvette, vins, liqueurs, volailles, etc., etc.

Par Christian & Paul—Continuation de la vente à rencan, pour dames, à l'excellente des rues Dauphine et Bourbon, à 11 heures.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres — Marchandises sèches étrangères et américaines; lingerie; selles McClelland.

Par Stirk & Bros., à leur salle d'encan, No. 16, rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Meubles, Installations, Provisions, Liqueurs, Chevaux, Bills recevables, etc., à l'encan.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront, demain lundi, à 11 heures de matin, sur les lieux, au coin des rues Toulouse et Villeré, pour le compte de la succession de Théodore J. Jodt, le contenu entier du salon de débit, vins, liqueurs mobilier, glaces, fauteuils, tables, montres d'or, etc. Voyez l'annonce.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office, No 112 et 114, rue Povdras.

THEATRES.

Aujourd'hui Dimanche :

OPÉRA.—Lucrèce Borgia, les Forfaits de Pipermane et Une Tasse de Café.

ACADÉMIE. — Grand spectacle de Lydia Thompson.

ST. CHARLES.—Ticket of Leve Man.

CIRQUE DAN RICE. — Place Tivoli.

Un témoignage accusateur.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le témoignage de l'ingénieur civil Hawksworth, entendu par le comité congressionnel.

Le bill du "Crescent City Gaz Light Co.," dont il est question dans cette déposition, a été voté à la fin de la session de 1870 sous le No. 97 et a été signé sans opposition par le gouverneur et promulgué. Il se trouve dans le recueil des lois de cette session.

Les incorporateurs sont : Joseph H. Oglesby, William Creery, Francis S. Herron, F. W. Perkins, J. D. McPherson, George Sherman, W. R. Cornell, W. Hawksworth et autres.

Le capital est de 3 millions de dollars divisé en 30,000 actions de $100.

Il lui accorde à cette Compagnie pendant 50 ans le privilège exclusif de faire et de vendre du bois de chauffage et du gaz, de quelque nature que soit ce gaz, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, *au prix qui lui convient*.

Les organisateurs de cette affaire comptaient entrer en possession de ce beau privilège en 1874, et mettre à rançon la ville et les habitants. Malheureusement pour eux et heureusement pour la ville, l'ancienne Compagnie avait obtenu précédemment une prolongation de sa charte. D'ici là, nous espérons que le monopole exorbitant accordé à M. Oglesby et ses associés sera annulé. La part du gouverneur dans cette belle affaire était de 2000 actions de $100, au dire du témoin.

AFFAIRES DE FRANCE.—On trouvera à la seconde page un article sur les affaires de France.

LE MONDE ILLUSTRÉ.—MM. Hébert & Leroux Chartres et Bienville, ont reçu le numéro du *Monde illustré*, du 13 janvier.

GRAND BAL DU MARDI-GRAS.—L'Association de Bienfaisance des Jeunes Gens commencera le Mardi-Gras, 13 février, un grand Bal masqué dans la Salle des Odd-Fellows. Nous remercions la Société de l'invitation qu'elle nous a adressée.

GRAND BAL DE LA SOCIÉTÉ SUISSE.—La Société Suisse de Bienfaisance doit donner samedi soir 10 février, à la salle de la Compagnie allemande, un grand bal costumé au bénéfice du fonds du tombeau. Nous remercions le Comité de l'invitation qu'il nous a adressée.

PASTOS.—Nous appelons l'attention de lecteurs sur l'annonce de M. Louis Grunwald, 126, rue du Canal. Cette maison dont la réputation est solidement établie, offre aux personnes qui désirent une acquisition d'un piano des avantages exceptionnels. Elle ne tient que des instruments de premier ordre, les célèbres pianos de Steinway, Knabe, Pleyel et Herz, dont la réputation garantit le mérite. Les conditions de paiements sont aussi avantageuses, et le public en prendra connaissance avec intérêt. Voyez l'annonce.

☞ A la chapellerie "Robt E. Lee," les prix ne sont pas réduits un jour pour être augmentés le lendemain. Vendre toujours au bas prix est la règle invariable du magasin. Aussi le stock se renouvelle-t-il incessamment.

☞ Achetez une belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au nouveau local succursal de l'agence de cette rue Royale, 139.

☞ Les accidents de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au pansement du bandagiste, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

☞ PRÉSERVATIF CONTRE LES FIÈVRES INTERMITTENTES.—Les Amers du Guaco Wanata sont spécialement recommandés comme un excellent préservatif contre les fièvres intermittentes, grâce à leur action salutaire sur les divers organes de la digestion.

NOTICE D'ENGAGEMENT, N. 86, 87 et 88. Ouvrez la colonne des notices spéciales. Lettre de E. W. Elliott, François Gravier, Milton Bouthelet et Mme Minnie Story, recevable au bureau de l'Association Louisiane d'assurance mutuelle et de bienfaisance sur la vie, rue Carondelet 120, [illegible] payé $633. Les polices de cette [illegible], non sujettes à forfait après trois [illegible] de payement.

☞ Chapeaux pour hommes et enfants, casquettes de ville et de voyage, en tous genres, tout et à bon marché au "Robt. E. Lee."

☞ Les alternatives de pluie et de vent du Nord que nous avons depuis quelques jours occasionnent de fréquents dérangements dans les voies digestives. On peut y remédier par l'usage quotidien des Amers du Guaco Wanata.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a eu quatre prix pendant que les autres n'en avaient qu'un; ils dans toutes les foires du Sud depuis quatre ans. Allez la voir au nouveau local succursal de la compagnie, rue Royale, 139.

☞ On trouve tous les assortiment vaste de candis de toute espèce à la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

☞ Les meilleurs chapeaux se vendent maintenant en vue du plus bel hotel que nous possédons, c'est à dire au coin des rues Royale et St-Louis.

☞ Contre la débilité et la faiblesse des voies digestives ou contre les diarrhées, rien ne sont la suite, le remède souverain, c'est un petit verre d'Amer Guaco Wanata avant le repas. L'usage de cet Amer est préservatif contre le choléra.

☞ Pour la commodité de ses amis du 1er arrondissement District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un bureau succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 139.

☞ La maison Norman & Reiss, rue de la Vieille Levée, 121 et 123, fabrique des sirops de fruits de toute espèce avec des sucres premières d'excellente qualité.

☞ On tient plus que jamais au bon marché. Cela explique pourquoi chapellerie Robt. E. Lee. Les chapeaux y se vendent à des prix tellement modiques.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

☞ Les chapeaux se renouvellent au bureau Allen à l'enseigne de Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis, vous en trouverez à tout prix et pour tous les âges.

Comité d'investigation.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER.

Nous reproduisons ici la déposition d'un témoin entendu le 2 et que nous avons omise dans notre compte rendu d'hier.

Henry C. Hawksworth dépose qu'il est ingénieur civil et a son bureau rue Carondelet. Il connaît beaucoup de législateurs, a offert à plusieurs d'entre eux des avantages pour leur faire voter certains bills.

Question—Quel était le caractère de ces bills?

Réponse—Dans le cas où le bill passerait, ils devaient y avoir un intérêt. Tel a été le cas pour le bill de secours du gouverneur Wells, mais le bill n'ayant pas passé, il n'y a pas eu de argent de donné. Il s'agissait de $70,000.

A une précédente session, le témoin s'est occupé d'un bill dans lequel les membres de la Législature avaient un intérêt, le bill du Crescent City Gaz Light Company.

Q—Quels sont les membres qui ont eu un intérêt dans ce bill?

R—Presque tous.

Q—En quoi consistait-il?

R—Ils étaient admis à souscrire aux actions. On peut trouver les livres au bureau de la compagnie.

Q—Qui a promis un intérêt à ces membres?

R—Moi et le général Herron. Les livres indiquent leurs parts d'intérêt, et montreront les actions qui devaient être payées et celles qui étaient gratuites.

Q—Y a-t-il eu des contrats par écrit?

R—Un seul, celui du sénateur Wilcox.

Q—Avez-vous négocié le passage d'autres bills.

R—Je le crois. C'était une affaire entendue, que si on voulait faire passer des bills, il fallait payer pour. M. Bloomer avait, dans le passage de la Bourse, un bureau régulier de courtage pour cet objet.

Q—Etes-vous sûr que les livres indiqueront comment les actions payées ou gratuites ont été distribuées?

R—Oui, monsieur.

Q—Qui a eu le plus?

R—M. Devereux a eu $3,000.

Q—Avez-vous eu votre part?

R—Non, ils n'ont joué, parce que je n'étais pas membre de la Législature.

Q—Combien le général Campbell devait-il avoir?

R—Il était un des incorporateurs. Un certain nombre de sénateurs et de représentants étaient représentés par diverses personnes.

D.—Était-ce une nouvelle entreprise.

R.—Non. Le nouveau bill devait avoir seulement l'expiration de l'ancienne loi.

D.—Quand la nouvelle charte devait elle entrer en vigueur?

R.—En 1874, elle devait remplacer l'ancienne. Mais antérieurement l'ancienne compagnie avait obtenu une loi qui prolongeait son existence.

D.—Y avait-il un nommé Jonas Williams engagé dans cette banque législative.

R.—Je ne sais. Il y avait un grand nombre de personnes.

D.—Y avait-il tant de personnes que cela n'excitait plus la curiosité.

R.—Oui, monsieur.

Q—Pendant la lutte pour le bill de Chattanooga, avez-vous vu de ces opérations de courtage?

R—Oh! oui.

Q—Qui était l'agent dans ce projet?

R—Il a beaucoup nommé Williams, on un nom approchant. J'ai vu dans l'obscurité de la Législature avec quantité d'argent dans les mains.

Q—Avez-vous su que le gouverneur eût son prix.

R—Oui, monsieur.

Q—Quelle était sa part dans le bill du gaz?

R—2,000 actions. A ce qu'a dit le général Herron, le secrétaire d'Etat actuel.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER.

M. Alcée Gauthreaux, résidant à la Nouvelle-Orléans, ancien rédacteur du *Pionnier* de l'Assomption, dépose qu'à l'élection de novembre 1870, des fraudes ont été commises dans la paroisse de l'Assomption. A Napoléonville, deux surveillants placés par les démocrates ont compté 71 votes nis dans la boîte, et les commissaires en ont inscrit 1286. Les représentants déclarés élus pour cette paroisse étaient Geo. Washington, John S. Douglas, et le sénateur H. L. Sword.

Le témoin était à trois pieds du général Emory lorsque celui-ci a adressé à la foule d'Italiens qui était là ces mots: "Si diable cet te foule fait-elle ici? Disperses-vous." quelqu'un ayant dit que la foule venait demander des secours, il a repris: "Je refuse de communiquer avec vous, et. Bien vous damne, si vous ne vous dispersez pas." Il a ensuite dit à quelqu'un de la mitraille: "Quelqu'un avait cru "donnez moi la balle martiale," il répondit "je vous donnerai de la mitraille, vous ne m'intimiderez pas." Un personne de la connaissance du témoin pourront déposer des mêmes faits.

Question par M. Smith — Pensez-vous qu'il était convenable qu'une telle foule allât à la maison du général?

Réponse—Je pense qu'il était convenable de chercher un remède où nous pouvions nous en faire de nous maux dont nous souffrons.

Q—La foule était-elle paisible; alliait-elle avec l'intention d'intimider le général?

Q—La foule était très paisible, elle allait là parce qu'elle avait confiance dans les Etats-Unis, pensant obtenir assistance. Au lieu de tonner intimideric général, celui-ci a agi comme un fou.

Q—Sa conduite était-elle pas été celle d'un homme brave?

R—Non, monsieur, s'il avait cru la conviction qu'il avait raison, il aurait pas employé ce langage.

Le témoin a ensuite répondu à d'autres questions.

M. P. F. Herwig, député-collecteur et sénat, dépose sur le séjour des sénateurs à Washington au sujet d'un chèque tiré par le général Herron. Le colonel Field lui a montré le chèque. Le témoin a vu la dame dans la rue; elle a dit au témoin qu'elle s'appelait madame Jenks; le témoin ne sait pas si elle est ou non la femme du sénateur Jenks. Elle est toujours en ville; il l'a vue aujourd'hui au théâtre.

Le comité s'ajourne à lundi.

Législature d'Etat.

Séance du Samedi, 3 février.

SÉNAT.—M. Campbell se lève pour une question de privilège et défend sa gestion dans les affaires du Bureau des terres de l'Etat. Il dit qu'elle a été faite dans la manière la plus économique. Les derniers troubles l'ont empêché de présenter à ce sujet un rapport détaillé.

Une résolution de M. Harris pour nommer un pomité qui sera chargé de faire une enquête sur la situation financière du Bureau des terres, est rejetée.

M. Blackman se lève à son tour pour une question de privilège. Il se plaint d'un article publié dans le *Républicain* et qui le concerne. Il déclare que cet article est faux de tous points et sans le moindre fondement.

M. Hunsacker, de son côté, dénonce la déposition de M. Bowees devant le comité congressionnel d'enquête. Il est que lui Hunsacker n'était pas citoyen de l'Etat à l'époque de son élection au Sénat. L'assertion est fausse, s'écrie M. Hunsacker, et M. Bowee savait bien qu'il était juge de la paroisse Saint-Jacques depuis un an et neuf mois quand il fut élu.

Plusieurs bills, lus relatif au local de la future maison d'Etat, l'autre relatif à certaines sections de la loi d'élection et un troisième bill concernant certaines sections de la loi d'enregistrement, sont référés.

Par consentement unanime, M. Kelso soumet un rapport qui est favorable au bill de la Chambre 126, du 3 mars 1871, autorisant la levée d'une taxe pour les écoles publiques de la ville de la Nlle-Orléans.

M. Pinchback quitte le fauteuil pour appuyer le bill.

M. Blackman en demande l'ajournement indéfini.

Le président Pinchback dit que si le surintendant n'était pas assailli comme il l'est, il aurait pu présenter sa partie opinion. Le sénateur de Carroll, M. McMillen, n'a pas parlé de lui en termes très favorables.

M. McMillen demande à Pinchback s'il connaît le chiffre des frais du Bureau d'écoles pour l'année 1871.

Pinchback répond négativement. Il ajoute qu'il a été si occupé à protéger le sénateur de Carroll et à se protéger lui-même depuis trois semaines, qu'il n'a guère pu s'occuper des écoles.

M. Mc Millen répond qu'il n'a jamais demandé la protection du sénateur de la Nouvelle-Orléans ni celle de personne, et qu'il sait bien se protéger lui-même. M. Mc Millen s'élève avec énergie contre la taxe de 5/16 qui produirait $500,000. Quelle nécessité y a-t-il de lever cette taxe?

M. Mc Millen demande, par amendement, qu'on biffe cinq sixièmes et qu'on mette un sixième, ce qui ferait $100,000 seulement et c'est bien assez, dit-il.

L'amendement est adopté par le vote suivant; 18 contre 8.

Pour l'amendement—Anderson, Antoine, Campbell, Conpland, Daigle, Gallup, Herwig, Ingraham, Jenks, Kelso, Lynch, McMillan, O'Hara, Ray, Rowdes, Sypher, Thomas, Twitchell—18.

Contre—Barber, Harris, Hunsacker, Noland, Pinchback, Ragan, Todd, Wilcox—8.

Les diverses sections du bill passent et le bill est adopté également.

—Les communeux réfugiés à Londres ne brûlent pas par leur confraternité.

Il y a quelques jours, dans un café de Haymarkch, le citoyen Vermorel et le citoyen Hornet se sont pris de querelle, et se conformant aux us et coutumes de pays qui leur accorde le droit de jurer!

—Ne donnez vous pas d'instructions à vos clients?

M. Archer—Je laisse ces choses là à eux mêmes.

M. Carr—Alors je ne voudrais pas de vous pour mon avocat.

Le témoin dit que bien qu'intéressé, il a voté contre la résolution référant à un comité spécial à élire par la Chambre des accusations portées par W. W. McDougall contre le sénateur de Dewees, pour des fraudes commises dans le fonds des dépenses ayant trait. Il ne pouvait pas avoir un parti pris sur la culpabilité du sénateur de la Chambre. Il n'a pas voté pour la mise en accusation du gouverneur. Il a discuté avec énergie sur les sénateurs qui sont en même temps officiers fédéraux, et dit qu'il ne toute pas son suffrage ce dépendant pendant la session du sénat. Il est né aux Antilles mais d'un père américain.

Le témoin est interrogé sur certaines conversations entre Warmoth et le colonel Casey, et sur les lois civiles nulles; il déclare qu'il a toujours été opposé à ces lois. Il croit que les républicains des deux parties sont en faveur de l'abrogation de ces lois. Il a vu des fois entre eux d'avoir d'autre objet que les affaires locales. Les réformes proposées comment gênés et empêchés le gouvernement d'élire ses créatures.

M. Van Orden, président de la Caisse d'épargnes de la Banque de Louisiane, sur l'affaire du chèque du général Herron, mais il a refusé de dire ce qui l'était passé entre lui et le général et la dame mystérieuse dont il a reçu le bordereau. Il ne veut pas dire non plus ce que le général Herron lui a dit depuis.

M. Van Orden paraissant décidé à ne pas dire ce qu'il savait, le comité l'avertit qu'il exposera le fait à la Chambre qui pourra prononcer des peines contre lui.

Un peu plus tard M. Van Orden s'est décidé à envoyer au comité plusieurs chèques du général Herron.

M. Carr a été ensuite rappelé. Il a produit le chèque qu'il a donné pour son action dans la compagnie du gaz du Crescent City. Ce chèque était de $1500 à l'ordre de Dewees qui l'a déposé et a tiré sur ces fonds pour payer ses actions, celles de Sherman et celles du témoin. Le témoin a maintenant 1000 actions. Dewees a épousé la fille de Sherman, Dewees a 700 actions.

Le témoin ne que le docteur Avery lui ait parlé d'argent pour passer un bill dans lequel un M. Dumas avait un intérêt; il lui avait reçu $1,600 de S. W. Scott pour passer le bill relatif à la vente de l'intérêt de l'Etat dans le chemin de fer de Jackson. Après le passage du bill, il a reçu une passe pour le reste de l'année pour voyager sur le chemin.

Il a eu une conversation avec le président de la Banque des Marchands au sujet du bill des Banques, mais il n'a reçu aucune offre de lui, et il a dit qu'il ne pourrait voter pour le paiement d'une dette rebelle. Il a le président de cette banque ni M. Bernard Avegno n'ont jamais offert $100,000 pour le passage de ce bill.

Le témoin était de la police onze le maire Heath; il était geôlier à la station Pacanier, et ne se souvient pas d'avoir vu Dewees emprisonné pour vol avec effraction.

Le témoin a connu Dewees qu'en 1868 à la Législature; comme président de la Chambre, il était un homme charmant du comité des dépenses éventuelles. Il y a eu une investigation par suite d'accusations contre Dewees pour fraudes dans les marchés; le témoin a entendu dire que le livre et les souches ont disparu. La salle du comité était dans une maison de la rue du Canal, dans la partie supérieure était occupée par les familles Sherman et Dewees.

Une accusation contre le témoin pour mutilation de journal a été l'objet d'une investigation qui a été conduite partiellement, par lui, que les preuves fussent en sa faveur. Il a fait un rapport contre lui et la Chambre a rapporté la clause du règlement en vertu de laquelle il prétendait au droit de réviser le journal. Il prétendu dire que la charte de la ville avait été altérée après son passage.

Le témoin a intenté devant la Huitième Cour un procès au trésorier pour le forcer à payer des mandats dont il était porteur, mais qui ne lui appartenaient pas tous.

Q—Vous avez juré qu'ils vous appartenaient tous.

R—Mon avocat a dit que j'était "all right." Je lui ai expliqué la chose, il a dit que cela ne faisait pas de différence.

Q. par M. Archer—Alors vous jurez tout ce que votre avocat vous dit de jurer!

R—Ne donnez vous pas de l'instructions à vos clients?

M. Archer— Je laisse ces choses là à eux mêmes.

M. Carr—Alors je ne voudrais pas de vous pour mon avocat.

Le témoin dit que bien qu'intéressé, il a voté contre la résolution référant à un comité spécial à élire par la Chambre des accusations portées par W. W. McDougall contre le sénateur de Dewees, pour des fraudes commises dans le fonds des dépenses ayant trait. Il ne pouvait pas avoir un parti pris sur la culpabilité du sénateur de la Chambre. Il n'a pas voté pour la mise en accusation du gouverneur. Il a discuté avec énergie sur les sénateurs qui sont en même temps officiers fédéraux, et dit qu'il ne toute pas son suffrage ce dépendant pendant la session du sénat. Il est né aux Antilles mais d'un père américain.

Le témoin est interrogé sur certaines conversations entre Warmoth et le colonel Casey, et sur les lois civiles nulles; il déclare qu'il a toujours été opposé à ces lois. Il croit que les républicains des deux parties sont en faveur de l'abrogation de ces lois. Il a vu des fois entre eux d'avoir d'autre objet que les affaires locales. Les réformes proposées comment gênés et empêchés le gouvernement d'élire ses créatures.

M. Van Orden, président de la Caisse d'épargnes de la Banque de Louisiane, sur l'affaire du chèque du général Herron, mais il a refusé de dire ce qui l'était passé entre lui et le général et la dame mystérieuse dont il a reçu le bordereau. Il ne veut pas dire non plus ce que le général Herron lui a dit depuis.

M. Van Orden paraissant décidé à ne pas dire ce qu'il savait, le comité l'avertit qu'il exposera le fait à la Chambre qui pourra prononcer des peines contre lui.

Un peu plus tard M. Van Orden s'est décidé à envoyer au comité plusieurs chèques du général Herron.

M. Carr a été ensuite rappelé. Il a produit le chèque qu'il a donné pour son action dans la compagnie du gaz du Crescent City. Ce chèque était de $1500 à l'ordre de Dewees qui l'a déposé et a tiré sur ces fonds pour payer ses actions, celles de Sherman et celles du témoin. Le témoin a maintenant 1000 actions. Dewees a épousé la fille de Sherman, Dewees a 700 actions.

Le témoin ne que le docteur Avery lui ait parlé d'argent pour passer un bill dans lequel un M. Dumas avait un intérêt; il lui a reçu $1,600 de S. W. Scott pour passer le bill relatif à la vente de l'intérêt de l'Etat dans le chemin de fer de Jackson. Après le passage du bill, il a reçu une passe pour le reste de l'année pour voyager sur le chemin.

Il a eu une conversation avec le président de la Banque des Marchands au sujet du bill des Banques, mais il n'a reçu aucune offre de lui, et il a dit qu'il ne pourrait voter pour le paiement d'une dette rebelle. Ni